



ÉVÉNEMENT

Le gouvernement amplifie la réouverture des écoles, collèges et lycées

A partir du 2 juin, « toutes les écoles seront ouvertes », a annoncé le ministre de l'Éducation, même si les effectifs en classe resteront limités. En zone verte, les collèges seront rouverts aux élèves de 4^e et de 3^e.

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier](#)

« Accélérer » la réouverture des établissements scolaires : tel a été le maître mot de l'intervention d'Edouard Philippe, jeudi, lors de la présentation de la phase 2 du déconfinement. Après « l'amorce » du mois de mai suivra « l'amplification » du mois de juin, a poursuivi le ministre de l'Éducation nationale. « L'école est bonne pour tous les enfants, c'est une urgence sociale, c'est aussi un impératif éducatif », a insisté Jean-Michel Blanquer.

A partir du 2 juin, « toutes les écoles seront ouvertes », a-t-il assuré, y compris donc pour les 10 % de communes qui ne l'ont pas encore fait. « Toutes les familles qui le souhaitent doivent pouvoir scolariser leurs enfants au moins une partie de la semaine », a rappelé le ministre, comme l'avait d'ailleurs déjà indiqué Emmanuel Macron il y a plusieurs semaines.

Toute la difficulté est qu'avec un protocole sanitaire strict, les écoles ne peuvent accueillir qu'un nombre d'élèves relativement faible. Pour compenser cela, il est « indispensable » de proposer « un accueil complémentaire » aux familles, notamment pour les parents qui « doivent tra-

vailler », a insisté Jean-Michel Blanquer. Avec les communes, il entend proposer des activités sportives ou culturelles. Mais, sur le terrain, le retour massif est impossible. « Nous signons de plus en plus de conventions pour que cela se déploie pleinement au mois de juin », a tenté de rassurer le ministre, tout en admettant que leur développement serait « progressif » et que « tout ne sera pas parfait du jour au lendemain ».

Concernant les collèges, l'ensemble des établissements placés en zone verte ou orange vont ouvrir. En zone verte, ils le seront à toutes les classes – les élèves de 4^e et de 3^e s'ajouteront donc à ceux de 6^e et de 5^e, déjà concernés depuis le 18 mai. En zone orange, les élèves de 6^e et de 5^e seront accueillis en priorité, et si les conditions matérielles sont réunies, « les élèves des autres niveaux pourront ensuite être accueillis », « au cas par cas », a promis Jean-Michel Blanquer. Il s'est toutefois montré prudent : « En mai comme en juin, nous devons avoir beaucoup de souplesse en regardant ce qui se passe sur le terrain. » Les élèves de collèges sont aussi concernés par le dispositif « d'alternance » entre des cours en

petits groupes et des activités périscolaires de sport, culture, civisme...

Priorité aux lycées professionnels

Pour les lycées, l'épreuve anticipée du bac français, que Jean-Michel Blanquer tenait à maintenir mais qui faisait l'unanimité des syndicats contre elle, est annulée. Comme pour l'écrit, c'est le contrôle continu qui sera pris en compte (notes des deux premiers trimestres uniquement). Pour le reste, la « première priorité » ira aux lycées professionnels, car « il y a plus de décrochages » dans ces établissements, selon le ministre. « A partir du 2 juin, l'ensemble des lycées vont ouvrir », a-t-il annoncé.

En zone verte, les lycées généraux, technologiques et professionnels vont accueillir « progressivement » les élèves, au moins sur un des trois niveaux pour commencer. L'ouverture à d'autres niveaux se fera en fonction des situations locales, à l'appréciation des proviseurs.

En zone orange, les lycées professionnels ouvriront aussi pour accueillir « en particulier » les élèves de terminale et de CAP qui ont besoin de certifications profession-



nelles. Quant aux élèves des lycées généraux et technologiques, ils seront accueillis sur convocation de l'équipe éducative pour des contacts individuels et du travail « *en tout petits groupes* ». L'objectif du gouvernement est que tous les lycéens généraux et technologiques de la zone orange puissent avoir bénéficié, d'ici à la fin de l'année, « *d'entretiens pour faire le point sur leur projet d'orientation et éventuellement, s'agissant des élèves de terminale, sur le suivi de Parcoursup* ». ■

**L'épreuve anticipée
du bac de français
est annulée.**